

Le nouveau programme "Nouvelles pratiques de travail, nouveaux usages de dialogue ?" est sur orbite !

Le 2 décembre nous organisons à la Fing la 1^e réunion du comité de pilotage de la campagne issue du programme Digiwork, « Nouvelles pratiques de travail, nouveaux usages de dialogue ? », avec l'ensemble des partenaires : les entreprises pilotes (EDF, La Poste, Orange), les structures partenaires (Le Travail Redistribué, Fidal, Astrees, Anact, France Stratégie, Fo Cadres, CFDT Cadres).



Voilà près d'un an qu'a émergé, au sein des travaux Digiwork, l'idée de faire évoluer le dialogue social en redéfinissant de nouveaux objets frontières. Le monde du travail fonctionne car il y a de la régulation et de la négociation collective. Or, le numérique transforme les conditions de travail et déstabilise la relation employeur/employé, notamment sur trois éléments clés du contrat de travail :

- le temps de travail (étalement du travail dans le temps, porosité vie pro/vie privée, sursollicitation, ...)
- le lieu où s'exerce le travail (télétravail, nomadisme, émergence de tiers-lieux, ...)
- le lien de subordination (injonction ou aspiration à l'autonomie, dévoiement du statut auto-entrepreneur ...)

Au cours de notre veille, nous avons vu que de nouvelles pratiques de travail émergeaient aussi dans bien d'autres domaines (**pratiques collaboratives**, **partage de compétences**, **communautés de pratiques**, ...). Il y a un véritable enjeu à faire exister ces pratiques dans un cadre légal, à les discuter collectivement, à les réguler pour plus d'équité de traitement entre les individus, ou pour éviter de nouveaux risques psycho-sociaux. Or pour cela, il va falloir prendre en compte - peut-être - une nouvelle gestion du temps, le capital cognitif et le capital santé, la trajectoire individuelle, de nouveaux cadres de la confiance, de nouvelles formes de gouvernance, de reconnaissance, ...

Mais au-delà de ces nouveaux objets de dialogue, se pose également la question des modalités de celui-ci. Ne faudrait-il imaginer de nouvelles modalités de mise en discussion collective de ces sujets ? C'est là notre intuition.

Nous entamons ce programme par un travail de veille. Cette phase va durer jusqu'en mars et vous serez mis prochainement à contribution pour nous aider à enrichir notre cartographie des nouvelles pratiques de travail : celles qui sont mises en place via des accords traditionnels de négociation collective (accord d'entreprise, de branche, consultation, concertation, charte, ...), mais aussi celles qui sortent du cadre, contournent le management ou au contraire se décident en direct avec le manager.

Notre outil de veille est toujours **Diigo** et vous pouvez retrouver les slides présentées le 2 décembre dans le dossier **Fichiers** du **sous-groupe "Dialogue Social"** (nom raccourci, donc imparfait du programme « Nouvelles pratiques de travail, nouveaux usages de dialogue ? », mais bien plus compréhensible que #NPTNUD).